

En référence à l'arrêté du 19 novembre 2021 du ministère de la Culture et de la Communication, le tarif pratiqué au caractère en 2024 est de 0,18€ HT par caractère, exceptées les annonces légales relatives à la vie des sociétés qui sont régies par des prix au forfait.

ROBERT INVESTISSEMENTS
Société Civile en liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social :
ST AVAUGOURD DES LANDES
85540 - Les Quatre Saisons
Siège de liquidation :
3 impasse Marcel Sembat
85000 LA ROCHE-SUR-YON
423 551 571
RCS LA ROCHE-SUR-YON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sébastien ROBERT, demeurant 3 impasse Marcel Sembat - 85000 LA ROCHE-SUR-YON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 impasse Marcel Sembat - 85000 LA ROCHE-SUR-YON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Pour avis,
Le Liquidateur**

EARL L'EPINAIS
Exploitation Agricole à
Responsabilité Limitée
Au capital social de 83 232 euros
L'Oulerie
85610 LA BERNARDIERE
RCS LA ROCHE-SUR-YON
341 066 512

Suivant procès-verbal en date du 30 juin 2023, l'associé unique, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Joël ALBERT demeurant à 54 rue St Nicolas - 85600 MONTAIGU VENDEE et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 décembre 2022.

Radiation au Registre du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis et mention

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : AUPRALILAU.
Forme : Société Civile Immobilière.
Siège social : 7 rue du Docteur Laennec - 85100 LES SABLES-D'OLONNE.
Objet : Achats, gestions et locations de biens immobiliers.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 200 euros.
Cession de parts et agrément : L'agrément est requis dans tous les cas et doit représenter au moins les 3/4 des parts sociales.
Gérant : Madame Aurélie PAPIN, demeurant 7 rue du Docteur Laennec - 85100 LES SABLES-D'OLONNE.
Gérant : Monsieur Laurent BODINEAU, demeurant 7 rue du Docteur Laennec - 85100 LES SABLES-D'OLONNE.
La société sera immatriculée au RCS LA ROCHE-SUR-YON.

Aurélie PAPIN



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par ASSP, en date du 04/11/24, à AIZENAY (85), dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : LE SOLEIL SECHANT.
Forme : SARL.
Objet : Activités de séchage, battage, enrubannage, et toutes prestations de services agricoles. L'achat, la production, la prise à bail, la vente de toute énergie thermique et électrique, en particulier photovoltaïque ; le négoce et l'installation d'unités de production d'énergie. Location de matériels, en particulier agricoles. La propriété, la mise en valeur, l'admi-

nistration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens meubles ou immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange, ou autrement.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 3 000 €.
Siège social : 6 La Grèlerie - 85190 AIZENAY.
La société sera immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Gérance : * M Jérôme GUIET, demeurant : 22 La Bénétière - 85190 LA GENETOUE.

* M. Cyril GUIET, demeurant : 6 La Grèlerie - 85190 AIZENAY.

* Mme Amandine BRUNET, demeurant : 6 La Grèlerie - 85190 AIZENAY.

**Pour avis,
La Gérance**



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 octobre 2024, à COMMEQUIERS.

Dénomination : SAPENERGIE.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Objet : L'achat, la production, la prise à bail, la vente de toute énergie thermique et électrique, en particulier photovoltaïque. Le négoce et l'installation d'unités de production d'énergie.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 4 000 euros divisé en 4 000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité en nombre des associés représentant plus des 3/4 des actions, cette majorité étant déterminée en tenant compte de la personne et des actions de l'associé cédant.

Siège social : Les Guitonnières - 85220 COMMERQUIERS.

La société sera immatriculée au RCS LA ROCHE-SUR-YON.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : M. Clément GUILLONNEAU

910 route d'Apremont - La Roussière - 85220 COMMEQUIERS.

Directeur général : M. Michaël PLISSONNEAU

805 rue du Château - 85220 COMMERQUIERS.

**Pour avis,
Le Liquidateur**



DIRECTEUR GÉNÉRAL

SAS LE BOURGADIN
SAS au capital de 10000 €
Siège social : 3 Rue Guillerot
85000 LA ROCHE-SUR-YON
879 191 443
RCS LA ROCHE-SUR-YON

Aux termes d'une décision en date du 30/09/24, les associés ont pris acte de la démission de Mme Fanny LESTRELIN, épouse TREFOUËL, de ses fonctions de Directrice Générale, à effet du 30/09/24 23h59, et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Mention sera portée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

**Pour avis,
La Présidence**



AVIS DE CONSTITUTION

TERRACOTTA & CO
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 31 Allée du Fenouil
85340 LES SABLES-D'OLONNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LES SABLES-D'OLONNE du 28 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Dénomination : TERRACOTTA & CO.

Siège : 31 Allée du Fenouil - 85340 LES SABLES-D'OLONNE.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 2 000 euros.

Objet : - La conception, la planification

agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code Rural. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Gérant : Monsieur Allystair PAPIN demeurant 257 Le Petit Châtenay - 85170 SAINT DENIS LA CHEVASSE. Clause d'agrément : Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément de tous les associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de La Roche-sur-Yon.

La Gérance



AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

SP PATRIMOINE-CONSEIL
Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 9 bis Rue des Parcs

85180 LES SABLES-D'OLONNE

Siège de liquidation :

9 Bis rue des Parcs

85100 LES SABLES-D'OLONNE

981 905 839

RCS LA ROCHE-SUR-YON

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Patrick SOULARD, demeurant 9 Bis rue des Parcs - 85100 LES SABLES-D'OLONNE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 9 Bis rue des Parcs - 85100 LES SABLES-D'OLONNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Pour avis,
Le Liquidateur**

et l'aménagement d'espaces intérieurs, résidentiels et commerciaux, l'agencement de pièces et la réalisation de projets sur mesure,

- Tous services annexes et connexes nécessaires à l'exécution complète des projets de décoration intérieure,

- La sélection, l'approvisionnement de matériaux décoratifs.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Erüan BRIEND, demeurant 31 Allée du Fenouil - 85340 LES SABLES-D'OLONNE.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON.

**Pour avis,
Le Président**



AVIS DE DISSOLUTION

GAEC LA GARANDELIERE

en liquidation

Groupement Agricole

d'Exploitation en Commun

Agréé le 13/02/1986

Sous le n° 85-2148

Société civile

Au capital fixe de 69 000 euros

Siège social : Les Garandelières

La Mothe Achard

85150 LES ACHARDS

338 361 579

RCS LA ROCHE-SUR-YON

Suivant délibérations prises en Assemblée Générale Extraordinaire du 1er novembre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er novembre 2024. M. Eric CHAIGNE, demeurant 8 rue de Beauséjour, La Mothe Achard - 85150 LES ACHARDS, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à : Les Garandelières, La Mothe Achard - 85150 LES ACHARDS. Le dépôt des actes et pièces sera effectué auprès du RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Le Liquidateur

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORTAGNE PROJET DE RÉVISION ALLÉGÉE n° 2 DU PLUIH

1^{ER} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2024-016, le Président de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision allégée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUIH), du lundi 2 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025, soit pendant 36 jours.

Le projet de révision allégée n° 2 du PLUIH a pour objectif de faire évoluer les STECAL existants en venant modifier ou supprimer certains périmètres. Ce projet de révision sera également l'occasion d'ajouter de nouveaux STECAL répondant à des besoins ou enjeux intercommunaux.

L'enquête publique est organisée afin de recueillir l'avis de la population sur ce projet.

Mise à disposition du dossier :

Le dossier complet, conforme à la réglementation, du projet de révision allégée n° 2 du PLUIH sera disponible à la Communauté de Communes, 21 rue Johannes Gutenberg - pôle du Landreau CS 80055 - 85 130 CHANVERRIE, siège de l'enquête, et en version numérique dans chacune des 11 communes, afin que chacun puisse

Permanences du commissaire enquêteur :

Le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné un commissaire enquêteur pour procéder à ladite enquête : Monsieur GAUBERT, qui se tiendra à la disposition du public et pourra recevoir les observations, écrites ou orales, à :

LIEUX DES PERMANENCES	DATES ET HORAIRES DES PERMANENCES
Communauté de Communes du Pays de Mortagne 21 rue Johannes Gutenberg Pôle du Landreau CS 80055 La Verrie 81530 Chanverrie	Le lundi 2 décembre 2024 de 9h à 12h30 Le lundi 6 janvier 2025 de 14h à 17h30
Mairie de Mortagne-sur-Sèvre Place de la Mairie 85291 Mortagne-sur-Sèvre	Le jeudi 12 décembre 2024 de 14h à 17h
Mairie de Tiffauges 5, Place Gilles de Rais 85130 Tiffauges	Le samedi 14 décembre 2024 de 9h à 12h
Mairie des Landes Genusson 15, Rue d'Anjou 85130 Les Landes Genusson	Le mercredi 18 décembre 2024 de 10h à 12h
Mairie de Saint-Laurent-sur-Sèvre Place de la mairie 85290 St-Laurent-sur-Sèvre	Le lundi 23 décembre 2024 de 14h à 17h

Toute information complémentaire sur le dossier peut être obtenue auprès de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne Tel : 02 51 63 06 06 / contact : Mme GAUTRON Jessica ou Mme CANTIN Manon.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, en préfecture, à la Communauté de Communes du Pays de Mortagne, et sur le site

internet de la Communauté de Communes, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de révision allégée n°2 du PLUIH, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques, des observations du public ou des conclusions motivées et avis du Commissaire enquêteur sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.